

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5090011

N/REF : 30/08/2025 17H10 C:024888 I:35144
V/REF : CIT20250830/0010
V/Appel du Samedi 30/08/2025 a 17H10

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : CLEMENCEAU
4 RUE LEON JOUHAUX
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 01 Septembre 2025

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE N° 2, CONTACT MME CHANTENOIS, RDC, *0611175927*
MOTIF : FUITE DANS LA CAVE DE L'OCCUPANTE.
Donneur d'ordre : Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 30/08/2025 A 17H30 : INTERVENTION A PARTIR DE LA CAVE DE MME CHANTENOIS.
INFILTRATION AU PLAFOND DE LA CAVE AU NIVEAU DES COLONNES D'ALIMENTATION ET D'EVACUATION.
PLUS DE FUITE A L'ARRIVEE DE NOTRE PERSONNEL.
TEST COLORANT SUR L'EVACUATION DU LOGEMENT DE MME CHANTENOIS AU 5E ETAGE.
CONTROLE EN CAVE : PAS DE PROBLEME APPARENT.
PREVOIR LE CONTROLE DES LOGEMENTS DU 2E AU 4E ETAGE COTE GAUCHE.

OBSERVATIONS : TM LCOMPTER Email envoyé le 01/09/25 a 08H08 Mme V CASTEL
TM LCOMPTER Email envoyé le 01/09/25 a 08H06 Mme V CASTEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de

la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait Interv.	Plomberie <= 2H00	1	369,95
				369,95
		TOTAL H.T.		369,95
		T.V.A. a 10,00%		36,99
		TOTAL T.T.C.En EURO		406,94

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN